

**Décision du Président**  
**N° D2024/18**

**Tourisme**

**Boutiques Gouffre d'Esparros et Espace préhistoire de Labastide**  
**Achat de bijoux, minéraux, divers objets et livres**

**Le Président,**

Vu les articles L5211-1 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020/069 en date du 30 juillet 2020 portant  
délégations de pouvoir au Président,

**Décide**

Article 1 : De signer les bons de commande auprès de **Minéral Est** – Devis N°DE00698 - pour la commande de bijoux, minéraux, et divers objets et **Comptoir du livre** – Devis N°1854884 - pour la commande de livres pour les boutiques du Gouffre d'Esparros et de l'Espace préhistoire de Labastide, pour un montant total TTC respectif de 606.60 € et 141.41€.

Article 2 : Il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L2122-23 du CGCT.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Sous-préfète de Bagnères-de-Bigorre.

Article 4 : Le Directeur des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lannemezan le 19 août 2024  
Le Président,



Affichée le **26 AOUT 2024**